

ECORESEAU des PAYS d'AUBAGNE

A monsieur le Maire d'Aubagne

La ville doit protéger la santé de ses enfants !



L'utilisation des produits phytosanitaires pour traiter les voiries, les parcs, les jardins publics, ..., par les municipalités participent à la pollution de l'air, des sols et a des conséquences directes sur la santé publique. Cette situation n'est pas acceptable !

Il est en effet possible de mettre en place le plus rapidement possible des alternatives non chimiques pour l'entretien des espaces et lieux publics, ainsi que des écoles de la commune.

Nous vous demandons de vous engager dans une action visant à mettre fin à l'usage des pesticides dans les lieux publics d'Aubagne, comme inscrit dans l'Agenda 21 du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, en faisant d'Aubagne la ville pionnière de l'agglomération dans ce domaine.

Nom, prénom	Adresse	Signature